

Question au conseil municipal du 21/03/2023 :

Monsieur le Maire,
Madame l'adjointe aux finances,
Mesdames et Messieurs les élus,

J'ai une question qui porte sur le compte administratif de fonctionnement et notamment au chapitre 11, ce qui concerne la voirie.

Il a été budgétisé environ 250 000 euros pour des travaux de voirie.
Sauf erreur de ma part, vous avez dépensé environ 67 000 euros.

Pendant la campagne électorale vous avez dit Monsieur le Maire que la voirie faisait partie de vos priorités.

Alors pourquoi ne pas faire plus et ne pas avoir utilisé la totalité du budget pour effectuer des améliorations car celle-ci se dégrade de jours en jours ?

Éric LEFORT

Conseiller municipal groupe « J'aime Poulx »